

Le 17 novembre 2014, le [Service de santé des armées](#) et la [Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale](#) organisent à l'École militaire un colloque sur le soutien médico-social spécifique des militaires, placé sous le haut patronage de Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense.

Ce colloque rassemblera l'ensemble des services du ministère de la Défense, organismes qui lui sont rattachés et partenaires qui se mobilisent et consacrent toute leur énergie au soutien du militaire et de sa famille. Depuis plusieurs années, le soutien médico-social du militaire et de sa famille connaît une amélioration significative dans la diversité des actions engagées et leur périmètre, sous l'action des différents acteurs de la communauté de défense. Ce colloque permettra ainsi de faire un état des lieux de l'accompagnement en santé du militaire et de sa famille, notamment lors de déploiement en opérations extérieures ainsi que de la prise en charge et de l'accompagnement du militaire blessé.

### Programme

- **08h40** : Ouverture par le médecin général des armées Jean-Marc Debonne, directeur central du Service de santé des armées et monsieur Thierry Barradon, administrateur civil hors classe, directeur de la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale
- **09h00** : La prise en charge médico-sociale adaptée du militaire
- **10h10** : Questions/réponses
- **10h40** : Le soutien du militaire et de sa famille en situation d'éloignement
- **12h20** : Questions/réponses
- **14h00** : La blessure : prise en charge et accompagnement du militaire blessé
- **15h55** : Questions/réponses
- **16h05** : Témoignage
- **16h15** : Allocution de clôture par Kader Arif, secrétaire d'État aux anciens combattants auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire.